



Cabinet de la ministre

Paris, le lundi 30 mai 2011

COMMUNIQUE DE PRESSE

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET et Thierry MARIANI ont réuni l'ensemble des acteurs concernés pour lever les freins au développement du fret ferroviaire

En fixant à 25 %*, la part des transports alternatifs à la route à horizon 2022, le Grenelle de l'Environnement marque un changement majeur dans notre politique de transport. Pour atteindre cet objectif, le développement du fret ferroviaire est indispensable. Il repose notamment sur la reconquête de parts de marchés dans ce secteur. Afin de relever ce défi considérable, les acteurs français du fret ferroviaire (État, gestionnaire du réseau ferré, entreprises de transport ferroviaire) ont lancé le 16 septembre 2009 un programme de grande ampleur, « l'Engagement National pour le Fret Ferroviaire (ENFF) », qui définit les grands axes de cette politique.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET, ministre de l'Écologie, du Développement durable, des Transports et du Logement, et Thierry MARIANI, secrétaire d'État chargé des Transports, ont réuni aujourd'hui l'ensemble des acteurs de la filière pour faire le point sur la mise en place de ces objectifs, en examinant concrètement les difficultés et en identifiant les axes de progrès.

Les ministres ont confirmé une série de mesures destinées à lever à court terme les freins au développement du fret ferroviaire, pour notamment :

- **rendre l'accès au réseau plus performant et faciliter la circulation des trains de fret**, en optimisant la gestion de l'allocation des sillons par Réseau ferré de France (RFF) et en associant davantage les entreprises ferroviaires dans la planification. A la demande des ministres, RFF a confié une mission à Armand TOUBOL, ancien directeur de l'activité fret de la SNCF, afin d'établir un diagnostic partagé sur les causes de la perturbation des sillons fret et d'identifier les pistes d'améliorations. Le Conseil général de l'environnement et du développement durable étudiera la possibilité de mettre en place un service minimum pour la circulation des trains de fret ;
- **accompagner la croissance du transport combiné**, en garantissant à tous les opérateurs un accès non discriminatoire aux terminaux de transport combiné rail-route par des statuts adaptés des sociétés de gestion des terminaux ;
- **améliorer la compétitivité du transport ferroviaire** en accélérant la mise en circulation de trains plus longs, de 850 m, et plus rapides, dès le 1^{er} janvier 2012 sur les axes Valenton-Marseille et l'autoroute ferroviaire Le Boulou-Bettembourg ;

- **renforcer la dimension commerciale dans les relations entre les acteurs**, en révisant les principes de la tarification des sillons pour redonner les bons signaux économiques et en relançant les discussions sur les relations contractuelles entre clients et transporteurs.

La mise en œuvre de ces actions, complémentaires des actions en cours dans le cadre de l'engagement national pour le fret ferroviaire, fera l'objet d'un suivi régulier. Les ministres ont annoncé que la prochaine réunion du comité se tiendra en décembre 2011. La composition du comité de suivi de l'ENFF sera d'ailleurs élargie, de manière à constituer une unique instance qui puisse juger de l'avancement de l'ensemble de ces actions.

Par ailleurs, Pierre BLAYAU, directeur général de SNCF Geodis, a confirmé qu'à la demande de la ministre, SNCF Geodis, 1^{er} opérateur français de transport ferroviaire de marchandises, était en discussion avec la FNSEA pour limiter les effets dommageables de la sécheresse dans les semaines à venir, en déterminant les meilleures solutions techniques et économiques, pour prioriser les acheminements de céréales et aliments pour bétail (paille).

« L'engagement du Gouvernement pour redresser la situation du transport ferroviaire de marchandises est total. Le plan de route que nous nous sommes donné avec l'engagement national pour le fret ferroviaire est respecté mais il faut également répondre aux difficultés très concrètes que rencontrent les professionnels » a indiqué Thierry MARIANI.

Nathalie KOSCIUSKO-MORIZET a conclu : *« La relance du fret ferroviaire n'a plus besoin de discours. Il lui faut des actes pour réussir à convaincre ses clients de préférer le rail à la route. C'est ce que nous avons fait ce matin en identifiant des actions d'amélioration très concrètes »*.

*(contre 14% en 2009)

Contacts presse :

Cabinet de Nathalie Kosciusko-Morizet : 01 40 81 72 36
Cabinet de Thierry Mariani : 01 40 81 77 57
